



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | Décembre 2020

LE PALAIS DE LA PORTE DORÉE RETENU DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS



© Pascal Lemaître

Début octobre, le Palais de la Porte Dorée répondait à l'appel à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics initié par le gouvernement dans le cadre du Plan de relance. Parmi les 44 dossiers retenus pour le ministère de la Culture sur l'ensemble du territoire, le Palais de la Porte Dorée bénéficiera, dans ce cadre, d'un financement de 6 934 000 €.

Grace à ce financement exceptionnel et dans un calendrier très contraint (achèvement de l'ensemble des opérations au plus tard fin 2023), le Palais va procéder aux travaux suivants :

- Remplacement des huisseries en toiture (304 châssis sur les 19 rotondes et 48 châssis sur les 3 pavillons centraux).
- Remplacement de la chaufferie mixte gaz/fioul dont les chaudières seront raccordées au réseau de chauffage urbain parisien (CPCU).
- Amélioration de la ventilation des salles d'exposition.
- Modernisation du système d'éclairage du parcours permanent du Musée national de l'histoire de l'immigration.

Construit de 1928 à 1931 pour abriter le Musée permanent des Colonies de l'Exposition Coloniale, le Palais accueille aujourd'hui le Musée national de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium tropical.

Depuis 1987, le caractère artistique et historique du bâtiment est reconnu et protégé. Le Palais est inscrit au titre des Monuments historiques. Certaines parties sont classées, notamment le Hall, les salons historiques et le Forum.